

AR Prefecture

83-218301075-20220117-DEL0704202240-DE
recu...e...04...2022
11...16...07/04/2022

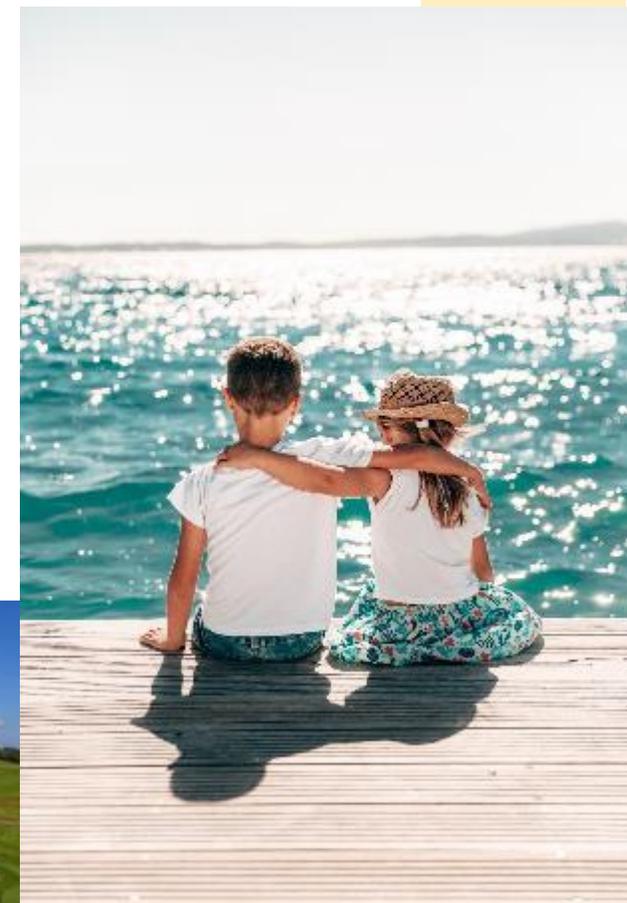


DEMANDE DE CLASSEMENT EN STATION CLASSEE DE TOURISME ROQUEBRUNE SUR ARGENS



Les Issambres - Le Village - La Bouverie

ROQUEBRUNE
SUR ARGENS



75 Prefecture PORTRAIT DE LA COMMUNE DE ROQUEBRUNE SUR ARGENS

083-218301075-20220407-DEL0704202240-DE

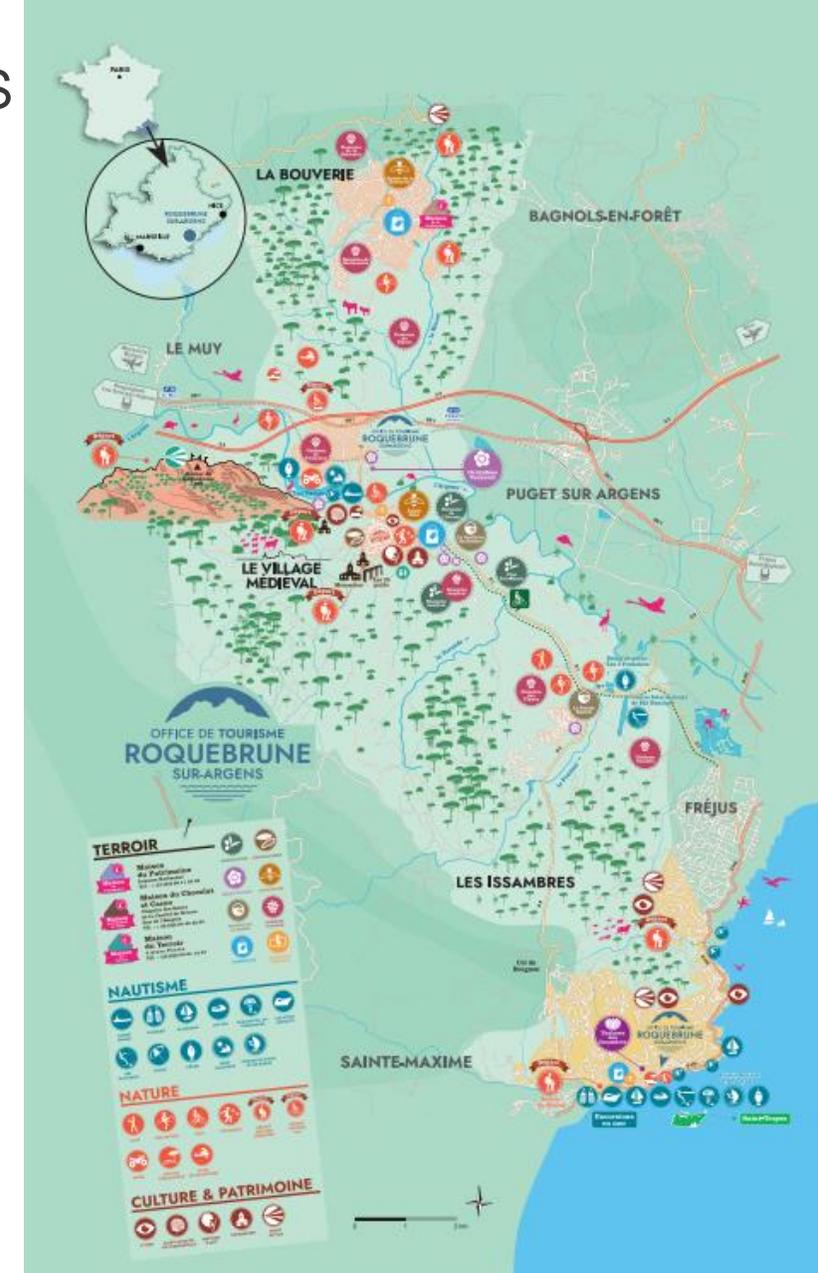
Reçu le 12/04/2022

Publié le 12/04/2022

Roquebrune-sur-Argens est une commune Est-varoise située dans la plaine du fleuve côtier « Argens », en retrait des grandes voies de circulation, à l'orée de l'épaisse forêt des Maures, qui étend sa végétation jusqu'à la mer. Avec 28 kilomètres de long et 6 km de large, elle s'étale sur plus de 10 600 hectares. Sa richesse réside dans un triptyque géographique, qui offre une grande diversité de paysages et englobe plusieurs pôles de vie :

- **Le Village millénaire** qui constitue le pôle central est le centre historique de la Commune. Cette cité millénaire construite sur un rocher, domine la plaine de l'Argens. Elle est réputée pour son architecture et particulièrement son église du 12^e siècle, l'un des monuments les plus visités de la Région. Les touristes apprécient également la visite de la Maison du Terroir, de la Maison du Chocolat & du Cacao et de la Maison du Patrimoine.
- **Les Issambres** : situé sur le littoral, en débouché sur le golfe de Saint-Tropez est une station balnéaire confidentielle et familiale avec de petits commerces sur le port et à San-Peïre.
- **La Bouverie** : Au cœur des vignes et des pins parasols, développé dans les années 60, ce quartier résidentiel est emprunt d'une histoire archéologique.

La Commune de Roquebrune-sur-Argens fait partie de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur Agglomération (E.C.A.A) comprenant également les Communes de Puget-sur-Argens, Fréjus, Saint Raphaël et Les Adrets de l'Estérel.



1° ACCÈS ET CIRCULATION A ROQUEBRUNE SUR ARGENS

AR - Prefecture
083-218301075-20220407-DEL0704202240-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

- **Présence d'une signalétique routière touristique de jalonnement vers l'Office de Tourisme et les lieux touristiques**

La Commune est équipée d'un jalonnement communal sur tout son territoire avec la présence d'une signalisation directionnelle permettant d'accéder facilement à l'Office de Tourisme, situé aux Garillans, en bordure de la RDN 7, à proximité immédiate des flux touristiques ainsi que sur la place Perrin en saison estivale, au cœur du village millénaire. Il bénéficie d'un fléchage depuis chaque entrée de ville et à chaque rond point.

Le Bureau d'Information Touristique des Issambres, situé stratégiquement sur la place principale du quartier des Issambres, place San-Peire, face à la plage, et à proximité immédiate des principaux commerces et services est pourvu également d'une signalisation directionnelle depuis les entrées de villes et à chaque intersection et rond point.

[Annexe 1](#) : Jalonnement OT Garillans

[Annexe 2](#): Jalonnement OT Issambres

En outre, une signalisation directionnelle a fait l'objet d'un traitement particulier avec la mise en place de mobilier urbain présentant des lattes de couleurs différentes permettant de mettre en valeur à la fois les activités, le commerce local, les différents services et le caractère historique et patrimonial de la cité.

[Annexe 3](#) : Jalonnement touristique

[Annexe 4 et 5](#) : Plan et parcours du patrimoine

[Annexe 6](#) : Plan général implantation signalétique et visuels



Desserte des principaux lieux touristiques par des transports collectifs ou des véhicules non polluants ou des cheminements sécurisés piétonniers ou cyclables

Roquebrune est localisée sur un axe très fréquenté, elle est de fait très simple d'accès?

Retrouvez ci-dessous les différentes façons de venir à Roquebrune-sur-Argens:

[Annexe 7](#) : Les différentes solutions de dessertes

[Annexe 8-9-10-11](#) : lignes Agglobus 4-11-22-23

[Annexes 12-13 et 14](#): lignes Zou 2601-7601 et plan des lignes du Var (Roquebrune/Argens)

En période de haute fréquentation touristique, certaines structures d'hébergement mettent en place leur propre service de navette pour acheminer leurs clients depuis la gare SNCF de Saint-Raphaël.

Pendant cette période, la centrale de taxis depuis la gare SNCF de Saint-Raphaël répond également à la demande de ces flux importants de clientèle.





Les moyens de déplacements non polluants :

1) Pistes cyclables et vélos

En ce qui concerne les déplacements alternatifs à la voiture, Roquebrune-sur-Argens dispose d'une piste cyclable qui permet de relier le Village à Saint Aygulf.

Annexe 15 : Piste cyclable Roquebrune/Saint-Aygulf

D'autres pistes cyclables sont en projet à la Bouverie ainsi qu'aux Issambres dans le cadre du programme de liaison cyclable Saint Raphaël-Six Fours.

Des bandes multifonctionnelles sur la RDN7, depuis le littoral jusqu'à l'entrée Sud-Est du village permettent de relier les campings de la Vernède à la fois aux activités balnéaires et aux activités culturelles du village.

2) Présence de bornes de recharge pour véhicules électriques

4 points de charge pour véhicules électriques sont situés sur la Commune. Chaque point permettant de charger 2 véhicules en simultané : 2 au Village, 1 à la Bouverie et 1 aux Issambres.

- borne de recharge du Parking du Castrum (V)
- borne de recharge du Parking des Artichauts (V)
- borne de recharge du Parking du Rond-point du 15/8/1944 -parking de l'ancienne Poste (B)
- borne de recharge du Bd des Murènes (I)

Annexe 15 bis: Borne de recharge VE parking artichauts

Annexe 15 ter : Borne de recharge VE parking du Castrum

1° ACCÈS ET CIRCULATION A ROQUEBRUNE SUR ARGENS

AR - Prefecture
083-218301075-20220407-DEL0704202240-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

Les moyens de déplacements non polluants :

3) Navettes électriques estivales

L'Office de Tourisme de Roquebrune a lancé un marché public pour la location de petits trains touristiques avec chauffeurs ayant vocation à transporter des passagers pour la saison estivale 2022 aux Issambres et à la Bouverie.

[Annexe 16](#) : Publication de l'avis d'appel public à la concurrence M.A.P.A. petits trains touristiques et SSV

4) Les cheminements sécurisés piétonniers

Les zones urbaines :

- La rue principale du village est piétonnière toute l'année facilitant ainsi l'accès aux commerces de proximité dans le centre historique du village.
- Aux Issambres, une promenade a été aménagée à San-Peire, là où se situent les principaux services et commerces, ainsi que la plage du même nom.
- Dans le quartier de la Bouverie, au nord de la Commune, il existe également un centre piétonnier et commercial.

Les sentiers piétonniers :

Une multitude de randonnées sont possibles sur la Commune, du sentier du littoral et des Vallons de la Gaillarde jusqu'aux chemins et sentiers de randonnée de la Bouverie.

Le GR51 représente l'itinéraire de randonnée majeur au sein du territoire communal et s'inscrit au sein du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Elle accueille également une partie du légendaire chemin de **Saint Jacques de Compostelle** qui longe le fleuve de l'Argens. **Le sentier du littoral**, quant à lui parcourt la totalité du bord de mer des Issambres, sur environ 8km. Il offre la possibilité de se rendre également sur les communes de Sainte-Maxime, et jusqu'à Fréjus/Saint-Raphaël.

[Annexes 17 à 22](#) : Carnet de voyages et sentiers de randonnées



Pour le confort de tous, la Ville de Roquebrune s'est dotée de **7 points d'accès wifi gratuits et illimités** dans certains espaces publics distincts, **dont 4 accessibles en permanence** .

Avec une procédure très simple permettant de surfer en toute liberté (se connecter au réseau WIFI PUBLIC et s'identifier sur le portail, avec un email, compte Facebook ou compte Gmail)

Aux Issambres : 2 points d'accès accessibles en permanence

- Un point d'accès dans le bureau Touristique des Issambres, permettant également de couvrir toute la place San Peire place centrale du quartier des Issambres
- Un point d'accès sur la plage de San Peire

Au Village : 2 points accessibles en permanence

- Un point d'accès sur la Place Perrin, place centrale du Village où se situent les restaurants et les lieux d'expositions
- Un point d'accès, place Salvagno à la médiathèque

2 points accessibles aux heures d'ouverture des établissements publics

- Un point d'accès à la Maison du terroir
- Un point d'accès à l'Office de Tourisme des Garillans

A la Bouverie :

1 point accessible aux heures d'ouverture de l'établissement public

- Un point d'accès à la médiathèque de la Bouverie

Annexe 23 : WIFI OT Village- OT Issambres –Place San-Peire – Plage (Hotspot fournis par la société 2ISR)

Annexe 24 : WIFI Place Perrin et Maison du terroir (Hotspot fournis par la société 2ISR)

Annexe 25 : WIFI Médiathèque du Village et Médiathèque de la Bouverie (Hotspot fourni par la société Wifi Cigale)





Présence au minimum de quatre natures différentes d’hébergements dont une offre hôtelière

La Commune de Roquebrune-sur-Argens propose une offre d’hébergements touristiques variée sur l’ensemble de la Commune tant en termes de typologie que de catégorie venant ainsi répondre à des attentes de clientèles diverses disposant de budgets variables. Ces hébergements sont situés sur l’ensemble du territoire communal aussi bien sur le quartier de la Bouverie, que celui du village et des Issambres.

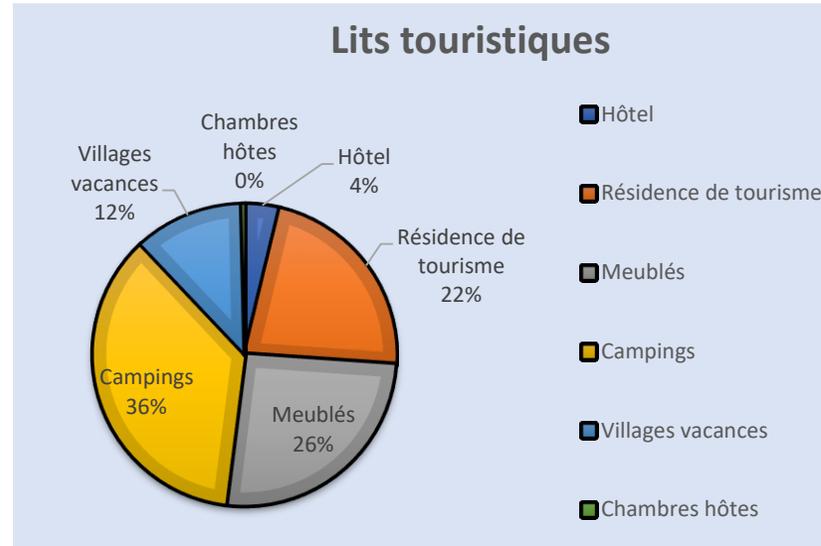
[Annexe 26 : Guide Touristique 2022](#)

Nature d’hébergements	Nombre
Hotels de tourisme	7
Résidences de Tourisme	10
Meublés classés et non classés	1 202
Campings	9
Villages Vacances	4
Chambres d’hôtes	26
Ports	2

Ces 7 natures d’hébergements marchands correspondent à 15 816 lits touristiques marchands. A ces hébergements marchands, il convient de rajouter les résidences secondaires qui contiennent un réservoir important d’unités de logements.



L'hébergement marchand sur la Commune de Roquebrune-sur-Argens



Ils correspondent à **646 774 nuitées marchandes** pour 2021.

La taxe de séjour s'élève à **872 876 euros** pour 2021.

[Annexe 27](#) : Rapport d'activités 2021

3° Hébergement Touristique

AB Prefecture
083-218301075-20220407-DEL0704202240-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

Présence d'une offre d'hébergements touristiques marchands composée au minimum de soixante-dix pour cent d'unités classées dans les catégories classables

La Commune de Roquebrune-sur-Argens détient une part importante d'hébergements classés. Ainsi, plus de 73% de ces hébergements touristiques marchands sont classés.

[Annexe 28](#) : Tableau Excel « calcul-hébergements classés dossier Station classée »

A noter également que l'Office de Tourisme s'est engagé dans une démarche qualité et procède aux classements des meublés de la Commune depuis 2018.

[Annexe 29](#) : Attestation AFNOR OT Roquebrune organisme de classement



Présence d'un office de tourisme de catégorie 1

L'Office de Tourisme de Roquebrune est un EPIC « Etablissement Public Industriel et Commercial ». Il assure les missions suivantes :

Des missions de service Public :

- L'accueil et l'information sur le territoire de Roquebrune-sur-Argens, aux Issambres, au Village et aux Garillans.
- La promotion touristique du territoire en cohérence avec l'action du Comité Départemental, des Comités Régionaux du Tourisme et d'Atout France.
- La communication et le marketing touristique
- La gestion de projets
- Participation aux animations et évènements en lien avec les acteurs locaux
- Animation du réseau de professionnels

Des missions commerciales :

- La commercialisation de services touristiques (activité d'agence de voyages réceptives, création d'offres touristiques et visites guidées)
- Boutiques souvenirs
- La gestion de la Maison du Chocolat et du Cacao

Il est administré par un Comité de Direction composé de 15 membres : 8 élus nommés au Conseil Municipal et 7 membres socio-professionnels nommés par arrêté du Maire.

[Annexe 30](#): Délibération de création de l'EPIC Office de Tourisme de Roquebrune

[Annexe 31](#): Statuts de l'EPIC

[Annexe 32](#): Convention d'objectifs

[Annexe 33](#) : Classement de l'Office de Tourisme en catégorie 1



4° ACCUEIL, INFORMATION ET PROMOTION TOURISTIQUES

AR Prefecture
083-218301075-20220407-DEL0704202240-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

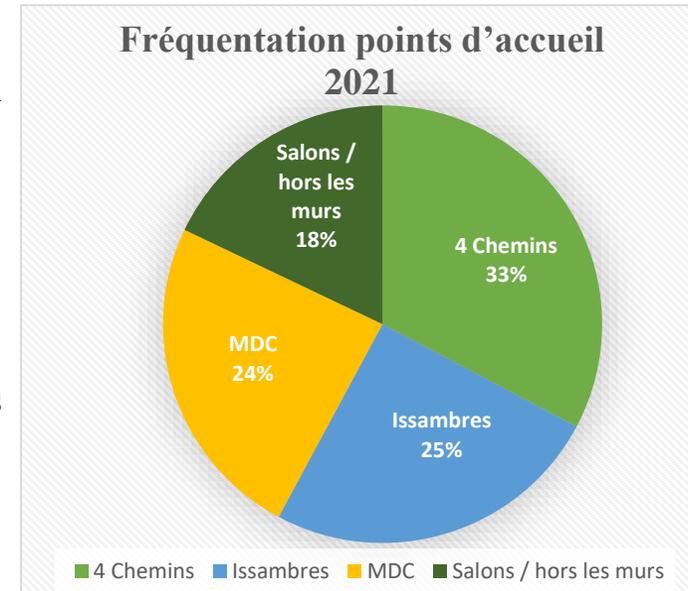
Points d'accueil

En 2021, l'Office de Tourisme a géré 2 points d'accueil et un équipement de loisirs. Ces points d'accueil se découpent ainsi :

2 Bureaux d'accueil :

- L'Office de Tourisme des 4 chemins et le Bureau d'Informations Touristiques des Issambres
- 1 équipement de loisirs : la Maison du Chocolat et du Cacao

En 2021, sur l'ensemble de ces points d'accueils, **55 796 personnes ont été renseignées.**



Ressources Humaines

L'effectif de l'EPIC Office de Tourisme est de 15.20 équivalents temps plein.

L'équipe est renforcée par du personnel saisonnier afin d'assurer les missions d'accueil en période de forte affluence touristique (nocturne, diurne et hors les murs) par des contrats saisonniers pour chacun des points d'accueil du public.

Ces renforts permettent l'ouverture en continu des points d'accueil **7j/7 avec une amplitude horaire de 9h à 18h30 en période estivale, soit 303 jours d'ouverture/an, critère obligatoire pour le classement en Catégorie 1.**

[Annexe 34 : Organigramme](#)



Il existe une présence importante de commerces et de services de proximité, en lien avec la vocation touristique de la Commune répartis sur les trois quartiers de la Ville.

SERVICES DE PROXIMITE					
		Village	Bouverie	Issambres	TOTAL
Services de restauration	restaurants traditionnels	30	4	25	59
	snacks	8	3	4	15
Commerces de bouche	produits frais	10	3	4	17
	chocolatiers et glaciers	4	2	2	8
	transformés	6	3	3	12
Services bancaires	banques	3	2	3	8
	distributeurs	4	2	3	9
Services de consommation courante	épicerie	2	1	1	4
	supermarchés et superettes	4	1	2	7
Pharmacies		2	1	1	4
TOTAL					143

Également repartis sur les 3 pôles de la Commune, une importante concentration de médecins et spécialistes, l'hôpital intercommunal de Fréjus étant à moins de 15 km du cœur du Village.

Marchés hebdomadaires

Aux Issambres : le lundi matin, Place San Peire et Promenade Beaumont toute l'année. Produits alimentaires et textiles de 8h à 12h30

A la Bouverie : le samedi matin, Place des Félibres toute l'année. Produits alimentaires et textiles de 8h à 12h30

Au Village : le vendredi matin. Produits alimentaires et textiles de 8h à 12h30

Brocantes et Vides greniers

Au Village : le dimanche matin, à l'Espace Arena. Toute l'année de 6h à 14h

Aux Issambres: Brocante sur la promenade A. Beaumont tous les vendredis de 9h à 17h (du 01/04 au 30/09)

Marchés nocturnes :

Au Village: marché des créateurs, les mardis de 19h à 00h (du 01/07 au 31/08)

Aux Issambres: marché nocturne, les jeudis et dimanches soirs de 18h à 00h (du 01/07 au 31/08)



Plus de 70 restaurants répartis sur les trois pôles

La Bouverie

- 3 brasseries/restaurants
- 3 snacks
- 1 pizzeria

Dont 3 Maîtres restaurateurs



Les Issambres

- 1 crêperie
- 3 pizzerias
- 4 snacks
- 21 restaurants dont 6 restaurants de plage

Le Village

- 23 restaurants et restauration rapide
- 7 pizzerias
- 8 snacks

[Annexe 35 : Guide touristique 2022](#)

[Annexe 36 et 37 : RoqInfo le mag #3 mars2021](#)

5° SERVICES DE PROXIMITE AUTOUR DE LA COMMUNE

AS Prefecture
083-218301075-20220407-DEL0704202240-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

Le Village et sa périphérie (Parc d'activités les Châtaigniers et les Garillans) regroupent un total de **479 artisans commerçants dans 95 secteurs différents**. Le tissu commercial du village propose l'offre de proximité la plus riche à l'échelle de la commune.

Le secteur des Issambres regroupe **113 artisans-commerçants dans 31 secteurs différents**, répartis sur le centre et la RD559.

Le secteur de la Bouverie regroupe **242 artisans commerçants dans 56 secteurs d'activités différents**. Le cœur de la Bouverie offre un nombre important de commerces de proximités avec une superette, plusieurs restaurants, banque, pharmacie, tabac, presse, boulangerie, pole médical .

Également, les 3 parcs d'activités (Raphèle, Châtaigniers, Garillans) présentent une forte attractivité économique et renforcent considérablement le tissu économique de la Commune.

Parcs d'activités Les Châtaigniers-Garillans

Ces deux pôles d'activités ont commencé à se développer dans les années 1995 le long de l'A8 et traversés par la RDN7. Une multitude d'activités y sont représentées. L'arrivée d'entreprises d'importance en 2005-2006 (concessionnaires Mercedes, Harley Davidson, etc.) a permis d'accroître le poids économique et l'attractivité de ce pôle à l'échelle locale. Les efforts d'embellissement et d'amélioration de la visibilité de ce secteur par la commune ont également contribué à redynamiser durablement ce pôle.

Activité commerciale avec la présence de 4 supermarchés : Carrefour Market, Lidl (en cours d'agrandissement), Intermarché et Leclerc Drive, 3 salles de sport, garages, restaurants, pub, discothèques),

Activité de services aux particuliers (commerce de détail, réparation automobile, concessionnaire ...),

Activité de services aux entreprises (avocat, notaires, experts comptable...)

Activité de travaux publics (entreprises artisanales de BTP),

Activité hôtelière avec deux hôtels

Pôle médical (pharmacie, laboratoire médical, kinésithérapeute, ostéopathe, médecin généraliste, ophtalmologue, dermatologue

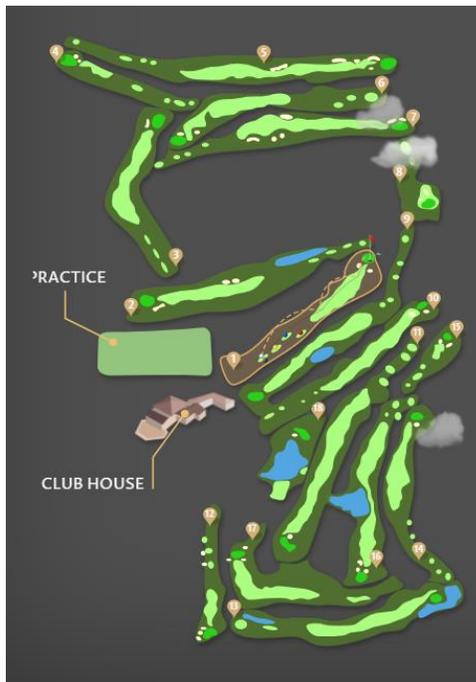


a/ Présence de 20 équipements, espaces, sites, itinéraires de pratiques sportives parmi ceux définis dans la nomenclature du recensement national des équipements, espaces et sites de pratiques établis par le Ministre chargé des sports

PARCOURS DE GOLF

- *Golf Roquebrune Resort :*

- 1 parcours, 18 trous, 5 897m
- 1 parcours, 9 trous, 3096m
- 1 parcours, 9 trous, 2799m
- 1 practice



- *Démocratic Golf, 9 allée Robert Jondet, ZAC du Pérussier :*

- 1 parcours , 9 trous, 1 441m
- 1 practice



6° ACTIVITÉS ET EQUIPEMENTS SUR LE TERRITOIRE

AR Prefecture
083-218301075-20220407-DEL0704202240-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

ESCALADE

- *Mur d'escalade intérieur*, salle omnisports Maurice CALANDRI, Le Village
- *Mur d'escalade*, Complexe Jacques CALANDRI, La Bouverie

SALLE DE BASKET

- *Terrain de Basket*, salle omnisports Maurice CALANDRI, Le Village

PLATEAU EPS

- *Skate Park, Terrain de Basket*, Kais NOUI OUI, Le Village
- *City Park, Skate Park, Rollers, Parcours bicross*, Complexe Jacques CALANDRI, La Bouverie
- *City Park*, RD 559, Les Issambres

DOJO

- *Salle François BREMONT*, Le Village

SALLE DE BOXE

- *Avenue Saint-Anne*, Le Village

TENNIS

- *Quartier de la Garonne*, Le Village
- *Allée des bleuets*, La Bouverie
- *Boulevard des Arbousiers*, Complexe Jacques CALANDRI, La Bouverie
- *RD 559*, Les Issambres



6° ACTIVITÉS ET EQUIPEMENTS SUR LE TERRITOIRE

AR Prefecture
083-218301075-20220407-DEL0704202240-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

BOULODROME

- *Rue des prés chevaux*, Le Village
- *Boulevard des Arbousiers*, Complexe Jacques Calandri, La Bouverie
- *Allée des trains des pignes*, Les Issambres

STADE

- *Football*, C.L.C.S. Julien CAZELLES, Le Perussier
- *Football et Rugby*, Complexe Jacques Calandri, La Bouverie

PAS DE TIR A L'ARC

- *Stand de tir à l'arc*, Col du Bougnon, Les Issambres
- *Pas de tir à l'arc*, Col du Bougnon, Les Issambres

BASSIN DE NATATION (OUVERT 6 MOIS/AN)

- *Aquagym, Natation libre*, C.L.C.S. Julien cazelles, Le Perussier

SALLE DE COURS COLLECTIFS

- *Salle Suzanne Régis*, Complexe Jacques Calandri, La Bouverie

BASE NAUTIQUE

- *Centre Nautique des Issambres*, Optimist, Deriveur, Catamaran, Planche à voile, Kayak des mers, Paddle, RD 559, Les Issambres
- *Base du Rocher*, Canoé kayak, Paddle, 19 Chemin du lac, Le Village
- *Lac de l'Arena*, Canoé kayak, Paddle, Pédalo, Ski nautique, Jeux nautiques, 131 Chemin du lac, Le Village



6° ACTIVITÉS ET EQUIPEMENTS SUR LE TERRITOIRE

AR Prefecture
083-218301075-20220407-DEL0704202240-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

EQUESTRE

- *La Cavale*, 1 carrière, 2092 quartier des Basses Roques, Roquebrune sur Argens
- *SAS Les Murettes*, 3 carrières, 1 rond de longe, 2640 A route de Marchandise , La Bouverie
- *Ecurie des Baux*, 1 carrière, 1 espace dressage, 1 rond d'Havrincourt, 1 terrain de cross, Chemin du Collet Redon, Roquebrune sur Argens

SALLE DES FÊTES/SPECTACLES

- *Salle MOLIERE*, Place Germain Ollier, Le Village
- *Salle de spectacles Robert MANUEL*, Parc de la Pinède, Les Issambres

PORT DE PLAISANCE

- *Port des Issambres*, 430 places de 5 à 15 mètres, labellisé Port Propre, D559, Les Issambres
- *Port Ferréol*, 130 places de 5 à 10 mètres, D 559, 1 477 Le Corsaire, Les Issambres

CALLE DE MISE À L'EAU

- *Port des Issambres*, D 559, Les Issambres
- *Port Ferréol*, D 559, 1 477 Le Corsaire, Les Issambres

[Annexe 38](#) : Guide touristique 2022 (guide pratique)

[Annexe 39](#): Equipements sportifs



BOUCLES DE RANDONNEES

- **Les 25 ponts :**
 - *Le sentier botanique*, Boucle de 4,5 km en 1h30, Roquebrune sur Argens
 - *Le sentier des crêtes*, Boucle de 10,3 km en 3h30, Roquebrune sur Argens
 - *Le sentier découverte*, Boucle de 4 km en 1h30, Roquebrune sur Argens
 - *Le sentier au fil de l'eau*, Boucle de 10,7 km en 3h30, Roquebrune sur Argens

- **Les sentiers du Vallon de la Gaillarde :**
 - *Le sentier de l'Histoire*, 2,9km en 1h30, Les Issambres
 - *Le sentier de l'Agriotier*, Boucle de 7,6km en 3h, Les Issambres
 - *Le sentier de l'Agriculture*, Boucle de 7,1 km en 2h30, Les Issambres

- *Le sentier du Littoral*, 8,100km en 3h30 (aller simple), Les Issambres

[Annexes 40 à 45 : Sentiers de randonnées](#)



b/Organisation d'une surveillance des plages et affichage des informations relatives à la qualité des eaux de baignade et aux conditions météorologiques, pendant la période touristique

Deux plages sont surveillées tous les jours entre le mois de juin et le mois de septembre, une convention tripartite annuelle est signée entre le SDIS, la Commune et la Communauté d'Agglomération :

- **Plage de La Gaillarde** : de la mi-juin à fin août sur une amplitude horaire plus large, généralement de 9h00 à 19h00, et du 1er septembre à la mi-septembre avec une amplitude horaire plus restreinte, généralement de 10h00 à 18h00. Sur l'ensemble de ces deux périodes, la surveillance de la plage est assurée tous les jours, par trois sauveteurs (B.N.S.S.A.) ou maîtres-nageurs sauveteurs (M.N.S.).
- **Plage de San Peïre** : de la mi-juin à fin août sur une amplitude horaire plus large, généralement de 9h00 à 19h00, et du 1er septembre à la mi-septembre avec une amplitude horaire plus restreinte, généralement de 10h00 à 18h00. Sur l'ensemble de ces deux périodes, la surveillance de la plage est assurée tous les jours par deux sauveteur (B.N.S.S.A.) ou maîtres-nageurs sauveteurs (M.N.S.).

La commune a obtenu le label Pavillon bleu pour les plages de San-Peïre et de la Gaillarde imposant un panneau d'affichage spécifique sur lequel les résultats d'analyses des eaux de baignade sont affichés quotidiennement du 1^{er} juillet au 31 août (résultats Veolia) et tous les 10 jours du 15 mai au 30 septembre pour les résultats ARS. Les résultats sont également affichés une seconde fois à San-Peïre (près du poste de secours), ainsi qu'aux plages des Pierrats, à la Batterie, à Tardieu (et au Lac Perrin) pour les résultats ARS.

Concernant les températures d'air et d'eau, celles-ci sont inscrites sur des panneaux spécifiques de la ville en 4 points à San-Peïre et en 2 points à la Gaillarde deux fois par jour.

Ce sont les services municipaux de la Mairie qui sont chargés d'assurer l'entretien des plages. Ainsi, durant toute la saison touristique, le sable présent sur place est scrupuleusement nettoyé par la cribleuse, les tracteurs et les employés municipaux.

[Annexe 46 et 46 bis](#) : Délibération SDIS et convention

[Annexes 47 et 47 bis](#) : Attribution du pavillon bleu plage San Peire et Gaillarde et guide Pavillon bleu plages

[Annexes 48 et 48 bis](#) : Attribution du pavillon bleu et guide du pavillon bleu port



d/ Présence et mise en valeur d'un site ou monument naturel, historique classé ou inscrit, ouvert au public pendant la période touristique

Le patrimoine historique et culturel de notre commune fait partie de l'un de ses atouts touristiques. La Ville bénéficie d'un patrimoine historique remarquable. Sur le site du Ministère de la Culture et du Patrimoine, **430 sélections répertoriées** et notamment :

2 sites classés monuments historiques

- Le Dolmen de la Gaillarde sur Mer
- Le Vivier Maritime de la Gaillarde

2 sites inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques

- L'Eglise paroissiale Saint Pierre-Saint Paul du XVIème siècle
- La Chapelle templière Saint-Pierre

9 monuments remarquables

- 7 dans le Village millénaire
- 2 sur notre partie littorale des Issambres

Monuments remarquables

Au Village

- la Fontaine Vieille de 1780
- la Fontaine Neuve et le Lavoir situés face à la Mairie
- la Maison Templière de 1249
- la Tour Anfred, vestige des remparts du XI^{ème} siècle
- le cadran solaire créé en 2005, situé en bas de la rue Grande
- la Chapelle Saint-Michel située place Alfred Perrin
- la Chapelle Templière Saint-Pierre

Aux Issambres

- le Vivier Romain, monument classé, à la «Pointe de la Calle»
- la chapelle des Dolmens, située boulevard des Ibères

Le patrimoine naturel

La forêt occupe 70% de la superficie de la commune dont **6 espaces naturels**, **6 sites classés Natura 2000**, 2 espaces protégés, 10 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et 1 site répertorié dans l'inventaire archéozoologique et archéobotanique.

➤ [Le Rocher de Roquebrune](#)

Datant de 280 millions d'années, il fait partie des espaces naturels sensibles les plus fréquentés du département. Propice à la randonnée : un sentier de Grande Randonnée, le GR51, permet d'effectuer le tour du Rocher et de suivre diverses boucles. La position de ce Rocher et son impact paysager ont conduit à son classement par décret ministériel du 6 juillet 1989, la richesse du Rocher au plan biologique a permis son intégration dans les sites Natura 2000. Actuellement en cours d'intégration Grand site de France.

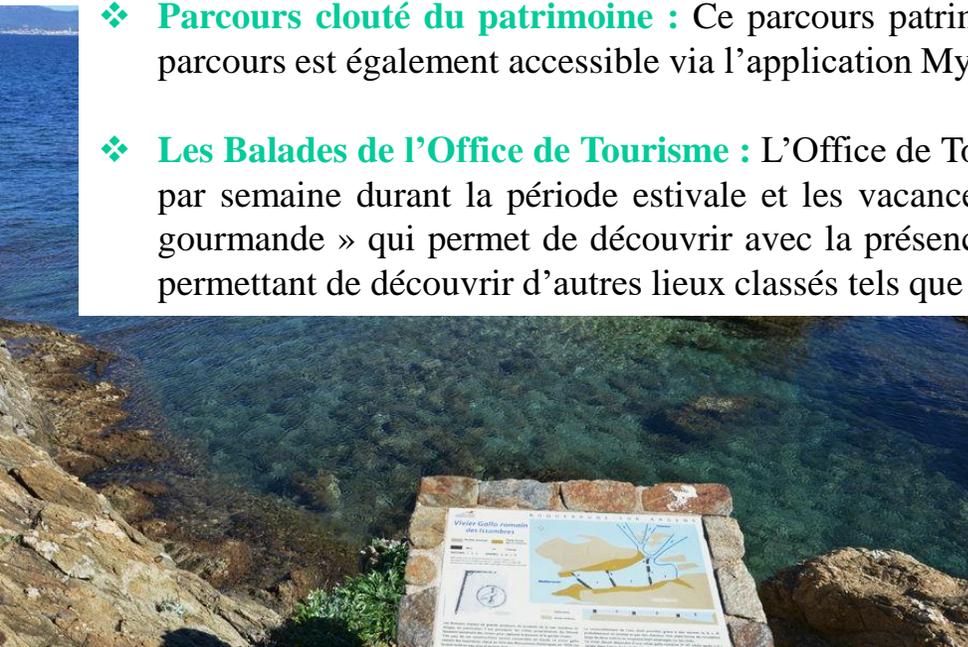
[Annexes 49 à 52](#): Base Mérimée (chapelle Saint Pierre-Eglise Paroissiale-Dolmen Gaillarde- Vivier Gallo Romain)

[Annexe 53](#) : Dren PACA Classement Rocher



Un patrimoine mis en valeur et ouvert au public

- ❖ **La Maison du Patrimoine** : maison thématique ouverte à l'année, au cœur du Village (entrée libre). Présentation du Patrimoine Historique de la Commune. Des ex-voto du 18e siècle appartenant au Monastère Notre-Dame de Pitié ou encore un jardin médiéval où l'on redécouvre les vertus et les utilisations des plantes anciennes.
- ❖ **La Maison de la Préhistoire** : au cœur de la Bouverie, place des Félibres. Ouverture à l'année (entrée libre). Présentation de l'homo bouverien, de nombreux vestiges de sa présence dans les grottes de la Bouverie.
- ❖ **Parcours clouté du patrimoine** : Ce parcours patrimoine, permet aux visiteurs d'appréhender le patrimoine historique du Village, en autonomie. Ce parcours est également accessible via l'application My Vizito.
- ❖ **Les Balades de l'Office de Tourisme** : L'Office de Tourisme a une programmation de visites guidées, de balades et de chasses aux trésors, plusieurs fois par semaine durant la période estivale et les vacances scolaires axées sur le patrimoine historique et naturel de la Commune, telles que la « balade gourmande » qui permet de découvrir avec la présence d'un guide, le Village et notamment l'église paroissiale. Aussi, des randonnées sont organisées permettant de découvrir d'autres lieux classés tels que le vivier gallo romain avec le sentier du littoral.



[Annexe 54](#) : Brochure touristique Rocher de Roquebrune

[Annexe 55](#) : Brochure église

[Annexe 56](#) : Brochure patrimoine

[Annexe 57 et 57 bis](#) : Carnets de balades 2021 et planning février

[Annexe 58](#) : Magasine Office de Tourisme Roquebrune 2022

[Annexe 59](#) : Flyer Maison de la préhistoire

f/ Organisation d'un circuit de visite culturelle de la commune pendant toute la période touristique

En 2021, l'Office de Tourisme a proposé 8 thématiques de visites différentes toute l'année pendant les vacances scolaires :

- Balade gourmande
- La légende de Roca Brunae
- Chasse au trésor dans le village et en canoë
- Le trésor chocolaté
- Balade nature : Les Gorges du Blavet
- Balade au coucher de soleil sur le sentier du littoral
- Balade en VTT à assistance électrique

Lors de ces visites guidées individuelles, l'OT a reçu **1 217** personnes en 2021 soit + **37%** vs 2020 et **24%** vs 2019.

La nouveauté de la saison 2021 était la balade terroir en voiturette électrique à la découverte du quartier de la Bouverie, ses vignes, son miel et une vue exceptionnelle depuis la table d'orientation. Cette activité a remporté un vif succès. Plus de **413 personnes** ont pu bénéficier de cette offre ludique et écologique.

Application gratuite « my vizito »

Installée sur le smartphone, via googleplay ou appstore, cette application gratuite va guider les touristes à travers les rues et ruelles de la cité et leur faire découvrir ses richesses sur les trois pôles.

Il est également possible de préparer son itinéraire depuis chez soi sur son ordinateur ou sa tablette. Les commentaires sont disponibles en 6 langues (Français, anglais, italien, allemand, suédois, hollandais).

<https://roquebrune-sur-argens.myvizito.fr/fr/>

[Annexes 72](#) : Carnet de voyages et rapport activités OT

[Annexe 73](#) : Rapport d'activités 2021

[Annexe 74](#): Flyer balade terroir en voiturette



g/ Existence d'un équipement culturel public ou privé ouvert pendant la saison touristique

3 ÉQUIPEMENTS CULTURELS SONT OUVERTS A L'ANNÉE :

- La Maison du Patrimoine : Elle présente une collection de vestiges archéologiques, d'objets, d'outils provençaux traditionnels. Cette exposition, illustrée de nombreux panneaux explicatifs et de fiches thématiques, a été aménagée autour d'une véritable glacière du XVIIème siècle, aujourd'hui parfaitement mise en valeur. Une exceptionnelle collection d'ex voto complète la collection. Ce Musée propose de nombreuses expositions éphémères qui rendent chaque visite unique, le tout autour d'une authentique glacière du XVIIème.
- La Maison du Chocolat et du Cacao : Installée dans une chapelle du XVIIème siècle, elle est un véritable lieu de pèlerinage. Boîtes anciennes, « réclames » d'époque, objets et gadgets sont exposés dans ce musée. Ce Musée présente des collections inédites avec une scénographie moderne pour toute la famille et un espace « Choco-mômes » pour les enfants.
- La Maison de la Préhistoire : S'appuyant sur des fouilles archéologiques menées dans les années soixante, un nouveau lieu a ouvert ses portes contenant de nombreux vestiges découverts dans le secteur de la Bouverie, à Roquebrune-sur-Argens. Dans une première salle, de grandes fresques murales retracent l'évolution de la présence humaine sur La Bouverie, de l'outillage, du paléolithique à l'époque historique. Vitrines d'outils préhistoriques en silex taillé s'enchaînent dans une deuxième salle répertoriant, entre autres, les vestiges découverts dans ces grottes préservées car difficilement accessibles. Les passionnés pourront remonter le temps à travers la multitude de pièces issues des fouilles menées à La Bouverie mais également d'autres sites archéologiques provençaux.

[Annexe 75](#) : Brochure Maison du Chocolat et du Cacao

[Annexe 76](#) : Brochure Maison du Patrimoine

[Annexe 77](#) : Brochure Maison de la Préhistoire



h/ Présence d'au moins un restaurant dont le chef est distingué par le titre de maître restaurateur

3 Maîtres Restaurateurs sont présents sur la Commune :

L'implication de la Ville et leur présence nous a permis d'obtenir le label Ville Gourmande.

❑ **Le Mazet du Basilic** Restaurant gastronomique

Chef Cuisinier: Fabio LAMACQ

Cheffe Pâtissière : Ludivine LAMACQ

www.lemazetdubasilic.fr

Pour le déjeuner Ouvert tous les jours de 11h30 à 14h00 (sauf le mercredi) et pour le dîner de 19h30 à 22h00 (sauf le mercredi).

❑ **La Table de Louis** Cuisine provençale traditionnelle

Chef cuisinier: Claude LOLY

Contacts Golf de Roquebrune Resort- CD7 - 83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS Tél. : 04 94 19 60 36

www.ledaya.fr/la-table-de-louis

Spécialités de la Maison Bouillabaisse, Poisson de pêche local, Côte de Bœuf, Le Soufflé

❑ **Les Mûriers** Cuisine méditerranéenne

Chef: Vincent LAUZERAL

Contacts HOTEL LE PROVENCAL *** RD 559 – BP 14 – 83380 Les Issambres Tél. 04 94 55 32 33

www.hotel-restaurant-sttropez.fr

Fermeture hebdomadaire le mardi midi

[Annexe 78](#) : Dossier de candidature label Ville Gourmande

[Annexe 79](#) : Remise officielle du label Ville Gourmande le 6 mars 2022 et diplôme



6° ACTIVITÉS ET EQUIPEMENTS SUR LE TERRITOIRE

AR Prefecture
083-218301075-20220407-DEL0704202240-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

i/ Organisation régulière de visites d'entreprises du patrimoine vivant, d'établissements industriels, commerciaux et artisanaux ou d'exploitations agricoles ouvertes aux touristes pour la présentation de leur activité et cas échéant la vente de leurs produits

CHOCOLATIER

- *Chocolat et gourmandises*, 1 place Saint-Pierre, Le Village
- *La chocolaterie du rocher*, 15 place Perrin, Le Village

HORTICULTURE

- *Les orchidées de Michel Vacherot*, 1173 RD7, Le Village, www.orchidees-vacherot.com

HUILE D'OLIVE/MOULIN A HUILE

- *Le Clos Saint-Martin*, 170 chemin rural du Ressard, Le Village, www.moulinleclossaintmartin.com
- *Domaine de l'olivette*, 1105 chemin de l'isclé, Le Village, www.domainedelolivette.fr

DOMAINE VITICOLE

- *Domaine de la Bouverie*, 1577 avenue des Grands Pins Parasols, La Bouverie, www.domainedelabouverie.com
- *Domaine des Planes*, RD7, Roquebrune sur Argens, www.dom-planes.com
- *Château Vaudois*, route Château Vaudois, Roquebrune sur Argens, www.chateau-vaudois.com

SPIRULINE

- *Spirulin'Azur*, RD7, Roquebrune sur Argens, www.spirulinazur.com

Dans le cadre des visites guidées organisées par l'Office de Tourisme une visite des établissements ci dessus est organisée sur demande dans le cadre de la vente d'un forfait à la journée ou à la demi-journée.

[Annexe 80](#) : Brochure groupe OT

[Annexe 81](#) : Délibération conventions de partenariat avec prestataires



6° ACTIVITÉS ET EQUIPEMENTS SUR LE TERRITOIRE

AR Prefecture
083-218301075-20220407-DEL0704202240-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

j/ présence d'au moins deux établissements distingués par la marque « Tourisme et Handicap »

5 établissements de la commune ont obtenu la marque « Tourisme et Handicap » :

- Maison du Chocolat et du Cacao **4 pictos**
- Maison du Patrimoine **2 pictos**
- Maison du Terroir **4 pictos**
- Office de Tourisme des Garillans **4 pictos**
- Office de Tourisme des Issambres **4 pictos**

Depuis 2016, la commune de Roquebrune sur Argens a ouvert une Handiplage sur la plage de San-Peire, labellisée par l'association nationale Handiplage au niveau 3 bouées.

Annexes 82 à 88 : décisions DGE Tourisme et Handicap Office de tourisme des Garillans, Maison du Terroir, Maison du Patrimoine, Maison du chocolat et du Cacao, Bureau Touristique des Issambres + décision initiale et renouvellement handiplage



A) Existence d'un document d'urbanisme applicable définissant le cas échéant les objectifs et les actions mises en œuvre pour le développement de l'économie touristique de la commune.

Le document d'urbanisme actuel de référence de la commune de Roquebrune-sur-Argens est le Règlement National d'Urbanisme (R.N.U.).

Un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) est en cours d'élaboration.

Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.) a été présenté lors du Conseil Municipal du 5 novembre 2020.

Cette pièce majeure du futur P.L.U. exprime les ambitions de la Commune en termes d'aménagement et d'urbanisme.

Les principaux axes de ce document consistent à :

- Préserver un patrimoine historique et naturel d'exception, entre Maures et Estérel,
- Renforcer l'attractivité économique du territoire,
- Valoriser l'authenticité du littoral,
- Donner à Roquebrune-sur-Argens, une urbanisation réfléchie mais dynamique,
- Affirmer et renforcer l'identité propre à chacun des pôles urbanisés de Roquebrune-sur-Argens,
- Optimiser les flux et les déplacements quotidiens en limitant l'impact environnemental.

En date du 6 octobre 2021, le Conseil Municipal a arrêté le bilan de concertation ainsi que le projet du Plan Local d'Urbanisme. Actuellement en cours de finalisation, l'enquête publique se déroulant du lundi 28 février 2022 au vendredi 1er avril inclus, s'en suivra l'adoption définitive du PLU lors du Conseil Municipal du 7 juillet 2022.

[Annexes 89](#) : Plan d'Aménagement et de Développement Durable

[Annexes 90](#) : Délibération n°20 du 5 novembre 2020 débat sur le P.A.D.D.

[Annexe 90 bis](#): Délibération n°1 du 6 octobre 2021 sur l'arrêt du PLU



B) Présence d'un espace vert équipé ou d'une zone naturelle susceptible d'accueillir les visiteurs

Il existe de nombreux espaces verts susceptibles d'accueillir des visiteurs : à titre d'exemple, les espaces verts de bord de mer aux Issambres :

- **Le Parc des Issambres** : situé juste avant l'entrée Est dans le centre-ville de San-Peïre, cet espace paysager littoral est équipé d'un boulodrome, de bancs, de tables de pique-nique et d'un parcours de santé.
- **La Bonne Eau** : au niveau de la calanque de Bonne Eau, il s'agit d'un espace vert en bordure immédiate de la mer, où un cheminement a été aménagé (pose de marches en bois).
- **Le Corsaire** : cet espace comporte une partie aménagée pour le stationnement, délimitée par un muret de pierre, puis un sentier équipé de bancs permet d'accéder au bord de mer.



D'autres espaces verts sont aménagés pour l'accueil du public, comme le parc municipal Thérèse Cazelles situé à l'entrée Ouest du centre-ville de San-Peïre, ou les parcs publics équipés de jeux pour enfants au village (place du Rocher) ou à la Bouverie (quartier du stade).

Enfin, le sentier du littoral, créé sous le Second Empire, emprunté par les douaniers sous la révolution pour surveiller les côtes Varoises, qui permet la découverte de toute la côte Sambracitaine avec ses plages de sable, criques et calanques, a été réaménagé pour faciliter le passage des promeneurs.

[Annexes 91 à 95](#) : Photos du parc municipal Thérèse Cazelles accueillant diverses manifestations (Festival de Jazz, spectacle Camus)

[Annexes 96 à 98](#): Photos du parc des Issambres.

8° AR Prefecture HYGIÈNE ET EQUIPEMENTS SANITAIRES

083-218301075-20220407-DEL0704202240-DE

Reçu le 12/04/2022

Publié le 12/04/2022

A) Avis de l'Agence Régionale de Santé concernant l'hygiène publique et notamment la qualité des eaux de baignade et de l'eau potable de la commune

QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE

Sur les 7 plages (6 en mer et 1 en eau douce) toutes sont classées en excellente qualité.

QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Sur les 10 analyses effectuées en production et les 42 analyses réalisées en distribution : 100% de conformité bactériologique et chimique.

S'agissant de la lutte anti vectorielle : aucune déclaration de maladie vectorielle telles que la dengue, chikungunya, zika n'a été enregistrée.

[Annexe 99](#): Avis ARS du 16 février 2022

[Annexe 100](#) : Avis ARS des eaux de baignade saison 2021

[Annexe 101](#) : Avis ARS des eaux de baignade lac saison 2021





B) Présence d'un sanitaire public par tranche de 5 000 unités de capacité d'accueil de la population non permanente

D'après la feuille de calcul jointe en annexe, la population non permanente représente 52 900 personnes.

Sachant qu'il faut un sanitaire public par tranche de 5000, **le nombre de sanitaires devant être présents sur la commune doit être supérieur à 10.**

	Nombre de points	Nombre de Sanitaires	Nombre de Sanitaires PMR	Entretien Quotidien période Touristique	Nombre total de Sanitaires*
BOUVERIE	1 POINT Sanitaires	2 + 1 urinoir	2	oui	4
VILLAGE	1 POINT Sanitaires	1 urinoir	1	oui	1
ISSAMBRES	1/ San Peire		2	oui	2
	2/ Parc Cazelles	1	1	oui	2
	3/ Bedouce	2	-	oui	2

- **11 sanitaires sont présents sur la Commune** (* les urinoirs, ne sont pas comptabilisés dans le total des sanitaires).
- *Également, l'Office de Tourisme des Garillans compte un sanitaire public PMR, ouvert au public durant les horaires d'accueil.*
- **En période estivale viennent se rajouter 4 blocs sanitaires aux Issambres**, (plage des Peiras, San-Peire n°2, plage Tardieu, Plage Gaillarde) chacun ayant 2 sanitaires. Donc un total de **14 sanitaires sur les Issambres en période estivale.**

Des agents d'entretien effectuent le nettoyage des sanitaires publics quotidiennement, jusqu'à 3 fois par jour entre juillet et août, sur la partie littorale.



C) Dans les lieux touristiques situés sur la commune touristique, mise à disposition du public de poubelles permettant un tri sélectif des déchets

La Municipalité a mis en place le **tri sélectif sur l'ensemble de la Commune avec l'installation de colonnes enterrées**, dans le centre du Village, celui des Issambres et de la Bouverie. Ce système possède de nombreux avantages, notamment esthétiques puisque chaque colonne remplace l'équivalent de 7 conteneurs et la fréquence de collecte est réduite. D'autre part, des caches bacs ont été installés.

- Des **bacs jaunes** sont installés sur l'ensemble du territoire pour la collecte des multi matériaux (papiers, cartons, emballages).
- Des **colonnes à verre, à papier, à piles** sont également installées sur toute la Commune.
- Des **colonnes à textiles** ont également été positionnées au village et aux Issambres.

Les lieux touristiques principaux étant le cœur du Village et le bord de mer aux Issambres, des poubelles sont à la disposition du public dans ces lieux et sont collectées quotidiennement. Cette collecte est sensiblement modifiée au cours de la saison touristique ; avec des tournées plus fréquentes de mai à septembre et une repasse supplémentaire l'après-midi pour les points les plus sensibles (bord de mer, cœur du Village notamment).

Afin de parfaire l'hygiène du domaine public:

- ✓ Le nettoyage des voies publiques est renforcé en période estivale, avec le passage de la balayeuse (lavage, désinfection, désodorisant) chaque matin.
- ✓ Les plages des Issambres sont nettoyées chaque matin en période estivale par les services techniques municipaux
- ✓ Les marchés et foires, les lieux sont lavés et désinfectés à chaque passage toute l'année.
- ✓ Des distributeurs de sacs pour ramasser les déjections canines ont été installés aux Issambres, au Village et à la Bouverie pour inciter les propriétaires de chien au civisme.
- ✓ Signature de la charte sud zéro déchets plastiques et engagement de la Ville dans la mise en œuvre d'actions pour la diminution des déchets plastiques dans les milieux naturels et en stockage.

[Annexes 103 à 105](#) : Liste des emplacements des colonnes tri verres et papiers et tris sélectifs et tournées

[Annexe 106](#) : Guide de tri recyclons

[Annexe 107](#) : Guide memo tri vacanciers

[Annexe 107 bis](#): Charte zéro plastique

Elaboration par la Commune d'un document présentant sa stratégie et les mesures prises pour accueillir l'afflux de la population en période touristique, notamment en matière de sécurité routière, de prévention de la délinquance ou de gestion des risques

La Commune de Roquebrune-sur-Argens est soumise depuis de nombreuses années à de fortes variations de fréquentation, notamment durant les périodes estivales. Pour pallier à cet accroissement de population conséquent, la Police Municipale a été dotée de moyens importants présents sur l'ensemble de l'année. La principale activité de la Police Municipale consiste à faire de l'ilotage avec une occupation du terrain **24 heures /24, 365 jours par an**, avec l'effet dissuasif qui en découle.

- **Personnel armé en catégorie B et D**
- **Effectif de 37 personnes**, dont 5 administratives et 5 pour la Vidéoprotection
- **60 caméras de vidéoprotection** qui offrent une vision globale des différents quartiers de la Commune
- **Une Brigade motorisée**, dotée de 2 motos de cylindrée 500cm³, permettant à des agents formés d'être mobiles sur les trois pôles diminuant ainsi les délais d'intervention accrus lors de l'affluence estivale. Sa mission est avant tout axée sur la prévention et la lutte contre la délinquance routière tout au long de l'année.
- **Un accueil physique sur les trois quartiers** de la Commune assuré par la présence de secrétariats, permettant la prise en charge du service de proximité, ou une orientation efficace vers les services concernés.



Durant la période estivale :

- **Des Brigades de renfort** équipées de motos, VTT ou autres véhicules d'intervention, qui viennent compléter les équipes en place entraînant une réactivité et une flexibilité ajustable au quotidien. Ces équipes peuvent en effet dans des délais raccourcis, fluidifier une circulation sur un accident ou sur une surcharge momentanée de l'infrastructure routière, participer aux missions dissuasives diverses, complémentaires de l'îlotage ou participer à la lutte contre les cambriolages.
- **Une brigade nautique** : dotée d'un bateau équipé, elle œuvre l'été sur le littoral et dans la zone des 300 mètres. De manière préventive avant tout, en informant les personnes navigant en mer, sur le respect des règles tout en faisant respecter la loi notamment en dressant des procès-verbaux pour infraction (ex : en cas de circulation d'engins à moteurs dans certaines zones réglementées). Elle intervient aussi dans la surveillance des plages avec le respect des arrêtés relatifs aux ventes ambulantes.
- **Surveillance des plages** : chaque année, la Commune passe une convention avec le S.D.I.S.. Les sapeurs pompiers assurent la surveillance de la baignade de mi-juin à mi-septembre sur les plages de la Gaillarde et de San-Peire.

D'autre part, les compétences de l'Etat en matière de sécurité sont assurées par la Brigade Territoriale de Gendarmerie Nationale de Fréjus avec un effectif de 25 personnes.

Coordination des forces de sécurité de l'Etat et de la Police Municipale :

Dans le cadre d'une convention de coordination entre les forces de sécurité de l'Etat et la police municipale, une étroite collaboration opérationnelle est mise en place sur le territoire de la commune en saison touristique. Durant les mois de juillet et août, un Détachement de Surveillance et d'Intervention (DSI) vient gonfler les effectifs, logé par et sur la Commune afin d'accroître la réactivité de ces gendarmes mobiles venant de diverses régions. Ils assurent eux aussi une présence dissuasive et avec les nombreux contrôles routiers qui contribuent à limiter le nombre d'accidents de la circulation sur les 10 600 hectares que compte notre Commune, traversée par deux voies classées « grande circulation ».

[Annexe 108](#) : Convention avec la gendarmerie

[Annexe 109 et 110](#) : Convention avec le SDIS signée et délibération



Prévention des risques majeurs et gestion de crise

○ **Création d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**

Avec la mise à disposition d'un Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Cette volonté d'anticipation a conduit la municipalité à organiser des simulations grandeur nature de crise (incendie, inondation), avec la présence de gradés du corps des pompiers et tous les services communaux impliqués par la gestion de cet événement, afin que ce plan de sauvegarde et que les comportements de tous soient adaptés, précis et réajustés si nécessaire.

[Annexe 111 : DICRIM](#)

○ **Création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)**

qui lui, endigue rapidement les éventuels écarts de conduite de nos jeunes concitoyens.

[Annexe 112: participation citoyenne à la sécurité](#)

○ **Les CCFF / RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE:**

Depuis 2003, Roquebrune-sur-Argens s'est dotée d'un outil communal de prévention avec la création d'un Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF), renforcé depuis peu par la création de la Réserve Civile Communale.

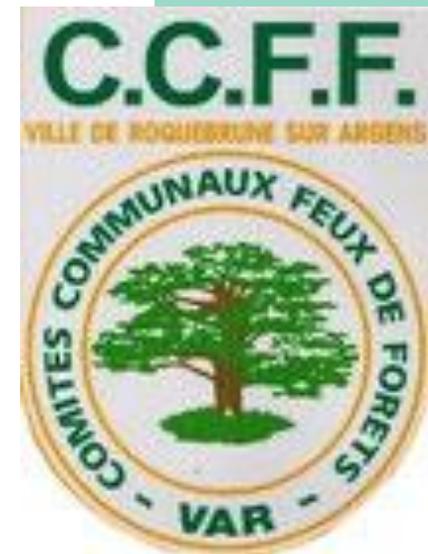
- **56 bénévoles,**

- **Tous le jours**, de 9 heures à 19 heures, voire 24 heures sur 24 lors de périodes avec de fortes rafales de vent.

- **9 véhicules tout terrain** dont 1 pouvant transporter 400 litres d'eau et un véhicule pour le transport de personnel, tous équipés de radio avec liaison permanente avec les Elus, les pompiers et la Police Municipale.

Ces bénévoles ont un rôle de conseil sur l'utilisation des motopompes, le débroussaillage et l'entretien courant des pistes forestières avant l'été, puis au travers des patrouilles lors des périodes les plus critiques, mettent en garde les promeneurs, randonneurs et vététistes sur les risques incendie, et effectuent une surveillance des massifs les plus exposés.

Ces services communaux s'ajoutent bien évidemment aux services de l'Etat ou départementaux des Pompiers, qui opèrent soit par patrouille, soit par surveillance sur les points les plus hauts du département (vigies).



Prévention des risques majeurs et gestion de crise

Les pompiers

La caserne de Pompiers est implantée au cœur du Village et dispose d'un effectif global de **40 personnes**. Avec **8 véhicules** dont un Véhicule Sanitaire Aménagé pour les Victimes (VSAV), ce service assure les secours routiers, les départs de feux et de multiples interventions mais aussi la surveillance des deux principales zones de baignade du littoral avec des **bateaux équipés et fournis par la Commune**, tout comme les locaux adaptés à cette surveillance.

Cette protection du littoral roquebrunois est complétée, bien au-delà des zones des 300 mètres avec la présence en mer de la brigade nautique de la gendarmerie nationale, composée de 6 personnes et basée aux Issambres, elle dispose d'un matériel performant avec notamment deux vedettes et deux puissants scooters des mers.

Cet encadrement strict sur terre comme sur mer permet de rappeler à une population hétéroclite provenant des quatre coins de l'Europe, les règles les plus élémentaires de sécurité.

Dans un cadre plus général de l'utilisation du réseau routier roquebrunois, la Commune, durant les mois d'été, réorganise les transports en commun en doublant les lignes principales sur l'axe Nord Sud pour faciliter les accès aux plages et éviter les surcharges au niveau du stationnement et propose aussi des navettes au Village pour rejoindre différents points de stationnement, accéder aux lieux de manifestations et réduire la circulation en centre village.

